

Les saisons n'ont pas d'âge



LUNDI 27 AVRIL 2015
de 10h30 à 14h00

**APPEL AUX
MILITANTS**



**SERRES
LES 3 MOULINS
2 LA BROUSSE TENAUD
SAINT-PHILBERT DE GRAND LIEU**

Vous êtes embauché, actif ou retraité, pour occuper un emploi saisonnier ?

Nous mettrons à votre disposition ces guides, pour répondre à vos interrogations et attentes concernant notamment votre contrat et vos conditions de travail, votre logement, votre santé, vos droits au chômage... Ce guide en main, vous ne faites plus partie des 65% de travailleurs saisonniers qui affirment ne pas connaître leurs droits. Pour commencer à les faire respecter, partagez ce guide avec celles et ceux qui connaissent votre parcours professionnel.

Ce que propose la CGT :

- le versement de la prime de fin de contrat ;
- la transférabilité des droits d'ancienneté, de formation en cas de changement d'employeur ;
- la reconduction des contrats d'une année sur l'autre pour les saisonniers qui le souhaitent ;
- une meilleure prise en charge du logement et des transports par l'employeur ;
- la garantie d'une sécurité sociale professionnelle.

**L'union départementale CGT de Loire-Atlantique sera présente
le lundi 27 avril 2015.
Des documents autour de la saisonnalité (actifs et retraités)
seront mis à votre disposition.**

